



HAL
open science

L'Ile Maurice : Les facteurs de son émergence et les limites de sa soutenabilité sociale

Kirsten Koop

► **To cite this version:**

Kirsten Koop. L'Ile Maurice : Les facteurs de son émergence et les limites de sa soutenabilité sociale. L'émergence : des trajectoires aux concepts, Nov 2009, Bordeaux, France. halshs-00382117

HAL Id: halshs-00382117

<https://shs.hal.science/halshs-00382117>

Submitted on 7 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque international
« L'émergence : des trajectoires aux concepts »
Bordeaux, 27-28 novembre 2008

Communication

L'Ile Maurice : Les facteurs de son émergence et les limites de sa soutenabilité sociale

Kirsten Koop

Maître de conférence, Laboratoire Territoires – UMR 5194 Pacte - CNRS
Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier – Grenoble I,
14 bis Avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble, France.
Email : kirsten.koop@ujf-grenoble.fr

Introduction

« Marché émergent » (Kappel 2000), « miracle » (Alladin 1993), ou encore « petit tigre » (Grégoire 2004) de l'océan Indien, telles sont, depuis le début des années 1990, les désignations pour l'Ile Maurice dans la littérature scientifique. Présentant encore toutes les caractéristiques classiques d'un pays « sous-développé » à l'aube de son indépendance en 1968 (Meade 1968), ce pays a connu un essor socio-économique véritablement spectaculaire et unique parmi les pays africains. Sa croissance économique constante autour de 10% par an, principalement induite par le développement de sa zone franche d'exportation, la réduction du chômage de 27% à 2,3% et le triplement des salaires dans la courte période de 1983 à 1991 ont interpellé le monde académique et ont fait couler beaucoup d'encre sur la trajectoire de son émergence (voir, à titre d'exemples, Assidon 1990, Darga 1996, Hein 1987, Leffler 1988, Pandit 1995, Paratian 1994, Woldekidan 1994, Yin 1992a).

Considérant que la notion « d'émergence » devrait inclure non seulement l'essor économique d'un pays, mais aussi un essor social, dans le sens d'une réduction considérable de la pauvreté, cette communication vise à retracer la trajectoire d'émergence de ce petit état insulaire en mettant en évidence les facteurs décisifs. Allant au-delà de ceux d'ordres purement économique et politique, évoqués dans les publications sur l'essor de l'Ile Maurice, est appliquée ici une approche multi-dimensionnelle, incluant des facteurs d'ordre sociétal, ainsi que multi-scalaire, répertoriant les raisons de son émergence à toutes échelles géographiques.¹

L'analyse se réfère à deux phases de l'émergence mauricienne: celle de « l'émergence » au sens propre du terme, entre 1993 et 1991, et celle des réajustements consécutifs afin de maintenir, voir augmenter la performance économique dans un contexte de libéralisation

¹ Cette communication se base sur les résultats d'une étude de cas réalisée entre 1998 et 2001, dans le cadre d'une dissertation sur « La mondialisation et l'évolution de la pauvreté à l'Ile Maurice ».

économique et de forte compétition mondiale. Cette deuxième phase fera, de plus, ressortir les enjeux et risques sociétaux.

En discutant les facteurs spécifiques au cas Maurice et non généralisables, d'une part, et ceux susceptibles d'être reproductibles « ailleurs » et dans d'autres conditions du marché mondial, d'autre part, cette étude de cas vise à constituer un apport à la discussion sur possibilités et limites de repérer un modèle d'émergence. En outre, la démonstration du manque de soutenabilité sociale à moyen et long terme de l'émergence de ce pays induira à mettre en question toute conceptualisation de « l'émergence » en tant que modèle n'intégrant pas la dimension de la soutenabilité sociale.

1 Les facteurs d'émergence de l'île Maurice dans les années 1980

La population mauricienne et son économie qu'elle héritait à son indépendance sont à considérer comme le fruit de la colonisation de l'île et, pour ainsi dire, comme le fruit de la mondialisation. Les colons hollandais, puis français (de 1638 à 1810) et britanniques (de 1810 à 1968) ont introduits et cultivés la canne à sucre, destinée à l'exportation vers les sociétés occidentales. Pour la production, ils firent venir des esclaves africains sur l'île, inhabitée auparavant, puis des travailleurs engagés d'origine indienne. Ces groupes forment jusqu'à aujourd'hui 27%, respectivement 68% de la population mauricienne. Malgré des tentatives de diversification économique du gouvernement indépendant depuis 1968, le sucre resta le principal pilier économique de l'île, assurant plus de 90% des recettes d'exportation durant les années 1970. Avec une telle dépendance unilatérale sur le marché mondial, un sous-développement infrastructurel, un fort taux de chômage et une pauvreté de masse, le pays fut longtemps considéré comme « sous-développé » dans la communauté scientifique et on ne lui attribua guère de chances de réaliser un développement de « rattrapage » (Meade 1968).

Le déclencheur du tournant décisif pour l'économie mauricienne fut la crise du fordisme dans les pays industrialisés dont les conséquences se montrèrent après les deux crises pétrolières (1973/74 et 1979-81) : les industries fordistes occidentales et des pays asiatiques avancés commençaient à délocaliser leur production dans des pays à plus faible coûts de main d'œuvre. Maurice sut profiter de l'augmentation drastique des IDE à l'échelle mondiale de cette époque en attirant surtout des industries textiles et d'habillement vers sa Zone Franche (ZF), qui avait déjà été créée en 1971. En neuf ans seulement, le nombre des entreprises de sa ZF quintupla et le chiffre des emplois créés (90.000) atteignit 30% de la population active. En début des années 1990, la ZF était devenue le principal employeur de l'île. Le tourisme, devenant le troisième pilier économique, aidant, la pauvreté² a pu être réduite de 70% à 18% et une large couche moyenne émergea (Koop, 2004). Cette évolution économique, se basant une production du type fordiste, fut accompagnée de forts investissements dans l'infrastructure, l'éducation, la santé et la sécurité sociale de la part du gouvernement. C'est

² Est utilisée ici la notion de pauvreté relative, définie par la non capacité de vivre selon les standards minimaux de la société.

ainsi que l'on peut considérer que l'Ile Maurice ait réalisé un *fordisme périphérique* (Parnreiter/Novy/Fischer 1999), tout comme ce fut le cas des petits tigres asiatiques.

Comme indiqué dans l'introduction, ce ne sont non seulement les facteurs ayant induit la croissance économique, mais aussi ceux qui ont permis cette émergence d'une large couche moyenne et l'amélioration des conditions de vie de la presque totalité de la population concernée que j'aimerais discuter ici. En effet, dans l'effort scientifique de conceptualiser la notion « d'émergence », il n'est pas anodin de se souvenir de la fameuse question de Perroux, posée déjà en 1981, « Le développement économique pour qui ? ». Elle est actuellement reprise par des scientifiques critiques à l'approche actuelle au développement, car elle préconise une insertion des territoires dans la mondialisation sans souci d'une équité sociale (Amilhat/Koop 2007, Koop 2007, Pike et al. 2007). M'intégrant dans ce courant scientifique et mettant le bien-être humain au centre de l'effort de (re)conceptualiser le développement dans le contexte de la mondialisation, je pars de l'idée que toute utilisation de la notion « d'émergence » devrait être mise en cause si la majorité de la population du territoire concerné n'en profite pas.

Soient évoqués, tout d'abord, les facteurs ayant permis la croissance économique. La cause principale de celle-ci était, certes, la poussée de la mondialisation économique durant ces années. Pauvre en ressources naturelles, l'île avait besoin de la mobilité globale croissante des entreprises et de capital, se manifestant sous formes d'investissements direct étrangers, pour pouvoir relancer son économie stagnante.

Pourtant, son succès économique n'a été possible que grâce à certains **avantages commerciaux** dont bénéficiait Maurice sur le marché mondial - un fait rarement pris en compte dans la littérature. D'une part, le protocole de sucre de la Convention de Lomé garantissait à l'industrie sucrière mauricienne des quantités et des prix préférentiel, fixés au-dessus des prix du marché mondial pour la presque totalité de son sucre raffiné. Cet accord assuraient une partie importante des recettes en devises du pays et permettaient l'accumulation de capital local, qui a pu être réinvesti à la suite dans la ZF et le secteur du tourisme. L'adhésion à la Convention de Lomé permettait également une exportation illimitée et hors taxes des produits de la zone franche vers l'Union Européenne. Ainsi, l'industrie émergente du textile et de l'habillement de la ZF mauricienne n'était pas soumise à l'Accord Multifibre (AMF)³ – ce qui fut, d'ailleurs, un facteur d'attraction d'IDE non négligeable pour Maurice. En résumé, les deux principaux piliers de l'économie mauricienne, l'industrie sucrière et l'industrie textile, étaient protégés face à la concurrence mondiale - le succès économique se déroulait dans une situation de « distorsion de marché » (Woldekidan 1994 :2). La ZF et l'industrie sucrière n'auraient jamais connu le succès sans de tels accords préférentiels (qui, d'ailleurs, ont été démantelés entre temps). Ce facteur n'est donc pas généralement reproductible dans le contexte contemporain de libéralisation économique. Seul les pays classés comme PMA bénéficient encore d'accords préférentiels.

³ Ce dernier fut en vigueur entre 1974 et 2005 et prévoyait des limitations d'importation de vêtements dans les pays industrialisés en provenance des pays en développement, essentiellement des pays asiatiques.

Deux autres facteurs ayant permis le succès de l'industrie manufacturière d'exportation de Maurice sont à situer à l'échelle nationale et plutôt d'ordre historico-culturel. L'afflux des IDE, provenant principalement de pays européens, de Hongkong, de l'Inde et même du Pakistan ne peut pas être compris sans considération des liens privilégiés qu'entretenaient les acteurs économiques avec leurs différents pays d'origine. Ainsi, la **proximité culturelle** des entrepreneurs hongkongais avec les sino-mauriciens de l'île a favorisé leur attirance. Leurs investissements s'élevaient en effet à 40% (Assidon 1990 :452). Aussi, les contacts européens des franco-mauriciens, établis lors des études ou des voyages d'affaire, ont pesé dans la création de nombreux *joint ventures*.

L'adhésion de la population mauricienne au modèle patronal du système capitaliste semble aussi d'importance (Chazan-Gillig/Widmer, 2001). En effet, contrairement à la plupart des pays du Sud, l'île, qui ne disposait pas de population autochtone, n'avait pas de système agraire traditionnel d'auto-suffisance ni de commerce dit 'informel'. Le capital financier privé fut directement mobilisé vers la ZF. Non seulement l'oligarchie franco-mauricienne, détenteur des industries sucrières, créa de nombreuses entreprises d'exportation. Mais aussi la jeune génération indienne, propriétaire de terres acquises par leurs familles durant le morcellement du siècle précédent, se lançait dans l'entrepreneuriat. Soutenue par le gouvernement mauricien, elle avait la possibilité de prendre des crédits en mettant sous hypothèque ses terrains, si petits soient-ils (Yin et al., 1992 : 17). Ces investissements des différents groupes socio-ethniques, stimulés par le succès des investisseurs étrangers, conduisaient à une **participation locale** exceptionnellement forte. Le capital local investi dans la ZF atteignait 56,9% à la fin des années 1980 (Lamusse, 1990 : 39) et augmenta à 68% en 2000 (Koop, 2004 : 124), une part extraordinairement élevée pour une ZF dans la comparaison mondiale.

Même dans les conditions externes favorables et avec une population entrepreneuriale, l'essor économique n'aurait pas pu se produire sans un contexte politico-institutionnel favorable. **Stabilité politique** et **tradition démocratique** – ces deux facteurs sont déjà exceptionnels en Afrique. De plus, le gouvernement mauricien fut preuve de ce que l'on peut regrouper sous la notion de "**bonne gouvernance**". Il avait créé toutes les conditions nécessaires pour un climat d'investissement optimal, utilisa les recettes d'exportation du sucre pour des aménagements considérables de l'infrastructure de la ZF et du réseau routier, dévalorisé la monnaie deux fois de suite lors des Programmes d'Ajustement Structurel imposés par la Banque Mondiale (Assidon, 1990 : 439), dégagea des fonds considérables pour le marketing des produits mauriciens à l'étranger (Leffler, 1988 : 265). De plus, il a encouragé une répartition spatiale des entreprises de la Zone Franche à l'échelle nationale afin de réduire le chômage aussi dans les régions rurales. Prévoyance, dévouement et investissement distinguent le gouvernement de cette période – critères en partie similaires, en partie différents des gouvernements dits « autoritaires » des tigres asiatiques.

Or, la croissance économique d'un pays du Sud ne va pas nécessairement de pair avec une diminution des inégalités sociales et de la pauvreté. L'augmentation du niveau de vie de la grande masse de la population mauricienne ne peut pas être conçue sans un facteur souvent négligé dans les analyses : le consensus entre état, entrepreneurs et syndicats, né durant les années 1970 suite à des grèves importantes dans les principaux secteurs économiques, et se manifestant à travers diverses institutions tripartites de négociation. Ce « **consensus social** » a été préservé et était d'une importance majeure dans la forte diminution de la pauvreté.⁴ En effet, les salaires dans la ZF, exemptée des lois de travail nationaux, étaient tellement bas qu'ils ne pouvaient guère entraîner une augmentation du niveau de vie des familles pauvres. Ce fût dans les secteurs économiques "traditionnels", c'est-à-dire dans l'industrie sucrière, le transport et dans le port que les syndicats parvenaient à obtenir des augmentations salariales extraordinaires - suite à la situation de plein emploi (*figure 1*).

Afin de cerner les facteurs décisifs pour « l'émergence » de la large couche moyenne, il importe encore de faire un saut d'échelle et de descendre au niveau local. L'augmentation considérable du niveau de vie de la population impliquée qu'en bas de l'échelle dans cet essor économique, c'est à dire des travailleurs, n'a pas pu avoir lieu sans une forte **cohésion sociale**, qui se traduisait avant tout par la solidarité intra- et interfamiliale. Ce n'est qu'en additionnant les salaires des différents membres des familles étendues (*income-pooling*) et en gérant collectivement le faible capital accumulé que les pauvres ont pu augmenter considérablement leur niveau de vie (Koop, 2004a).⁵

En conclusion ressortent de cette analyse des facteurs d'émergence plus ou moins spécifiques au territoire mauricien et donc non généralisables (l'avantage des accords préférentiels, la proximité culturelle avec différents pays, la non-existence de systèmes économiques non-capitalistes etc.), mais d'autres, reproductibles : une bonne gouvernance, l'attraction d'IDE et la disponibilité de capital interne au pays. J'aimerais y ajouter le consensus social entre secteur public, privé et la société civile ainsi que la cohésion sociale de la société, facteurs non spécifiques à l'émergence de Maurice, mais négligés presque systématiquement dans les analyses des PNI et pays émergents.

Avec un PIB de 4640 \$ (Banque mondiale 2007) et classé 64^e sur 175 pays par le PNUD, Maurice est classé aujourd'hui comme pays à revenu intermédiaire. Sa trajectoire « d'émergence » durant les années 1980 peut être considérée comme un « développement de rattrapage », développement semblable à celui des pays industrialisés durant leur phase fordiste et ayant été postulé comme paradigme de développement pour les Suds durant des décennies. Or, tout comme les pays occidentaux, et aussi les petits tigres asiatiques, Maurice

⁴ La notion de consensus social se réfère ici au système de régulation sociale (voir Liepitz 1990). Elle ne sous-entend pas un consensus entre les différents groupes socio-éthiques. En effet, la population restait plus au moins fragmentée au niveau ethnique.

⁵ L'importance de cette cohésion sociale ressort d'autant plus lorsqu'on compare celle des familles indo-mauriciennes avec celle des familles créoles, vivant plutôt en familles nucléaires, ayant des liens solidaires beaucoup moins prononcés et ayant moins pu profiter de l'essor économique (Alber, 1988).

entra rapidement dans une crise de son fordisme (périphérique) (Lipietz, 1982). Dans le contexte d'une économie globalisée et fortement compétitive, d'autres facteurs sont à mobiliser que ceux ayant permis ce développement de rattrapage.

2. Les facteurs du maintien de la trajectoire d'émergence d'une économie pleinement inscrite dans la mondialisation

Suite à l'augmentation des salaires, baissant la compétitivité des produits manufacturiers mauriciens, la ZF entra dans sa deuxième phase de développement même pas une décennie après le début de son essor (Yin 1994). Tout de même, les efforts de réorientation vers une production de plus haut de gamme ne suffisaient nullement pour maintenir le rythme de croissance économique entamé. Le départ d'investisseurs étrangers et des problèmes de restructuration de l'industrie manufacturière obligeaient le gouvernement et le secteur privé de miser sur le développement du secteur de services, afin de maintenir la performance économique de leur territoire. Cette réorientation se révélait d'autant plus urgente depuis 2005. Le démantèlement des accords préférentiels de la convention de Lomé a eu comme effet de baisser le prix d'achat du sucre mauricien de 36% en 2007. La fin de l'accord Multifibre (en 2005) a mis les entreprises textiles de la ZF en forte concurrence avec les pays asiatiques, notamment avec la Chine et l'Inde. Les deux piliers principaux de l'économie mauricienne, les « niches qui ont fait le succès » du développement (Grégoire 2004), subissent actuellement les conséquences de la libéralisation du commerce de manière négative et se retrouvent en profonde crise.

Les réorientations économiques nécessaires furent déjà entamées à partir de 1992, soit activement dirigées par le gouvernement prévoyant, soit directement par le secteur privé et sans incitations publiques spécifiques. Les investissements dans de nouveaux créneaux économiques tertiaires sont nombreux et variés. Un centre *offshore* pour banques et assurances fut créé en 1992. Le nombre de ses sociétés a décuplé de 800 en 1994 à plus de 8000 en 2000. Un port franc fut instauré en 1998. Il sert au transbordement et/ou la transformation de marchandises sur le passage maritime entre l'Asie et l'Afrique et affiche aussi des chiffres encourageants de croissance. Essayant d'inscrire le pays dans le secteur mondialisé des NTIC, le gouvernement instaura un parc technologique (1996) et une cybercité (2000), hébergeant des centres d'appels et d'autres types d'entreprises servent à l'externalisation de services (développement de logiciels, saisie de documents, traductions, comptabilité d'entreprises, rédaction de rapports financiers, etc.). A ces stratégies que l'on peut qualifier « d'imitation » s'ajoutent d'autres, très originales. Citons la création d'un *seafood hub*, basée sur la transformation et la redistribution commerciale de poissons et crustacés, et celle d'un *medical hub*, dédié à une jet-set mobile désirant de se faire soigner sous le soleil tropical. Aussi, de nombreux terrains des plantations sucrières sont actuellement reconvertis en *Integrated Resort Schemes*, communautés sécurisées de luxe avec villas, piscines, marinas et terrains de golfe, adressées à l'élite globale.

Les chiffres de croissance annuelle de ces nouveaux créneaux sont assez prometteurs, variant entre 4 et 11% par an. Et malgré les crises de l'industrie sucrière et celle de la ZF, les scénarios sur la période de 2006 à 25 de la Banque mondiale (2007) varient entre 3,2% et 6,8%. La trajectoire mauricienne d'émergence économique est donc maintenue. Aux facteurs déjà cités dans le cadre de l'analyse de l'émergence en tant que développement de rattrapage, s'ajoute un certain enracinement et dévouement des entrepreneurs locaux, surtout des entrepreneurs franco-mauriciens, à leur pays. Leurs nombreux rachats d'usines d'exportation, délaissées par les investisseurs étrangers cherchant des lieux de production plus propices, furent économiquement très risqués. Le maintien de la ZF est dû, en bonne partie, à leur engagement. C'est ainsi que cette participation d'acteurs et de capital endogènes est probablement à considérer comme une particularité, qui a diminué la fragilité de l'économie mauricienne dans des contextes de changements rapides et d'insécurité.

Une évaluation de l'origine des cent entreprises les plus importantes en chiffres d'affaire montre que seulement 15% de ces entreprises sont d'origine étrangère, contre 50% d'origine franco-mauricienne, 15% d'origine sino-mauricienne, 10% d'origine indo-mauricienne musulmane, 5% d'origine indo-mauricienne hindoue et 5% étatiques (Koop, 2008) (*figure 2*). A part cette capacité de (re)mobiliser le capital local vers de nouveaux créneaux, il faut noter d'autres facteurs. Prévoyance et flexibilité des secteurs privé et public, capacité d'attirer des investisseurs extérieurs, aptitude de s'insérer dans les chaînes de valeur globalisées en imitant et, à la limite, en innovant (?), les ajustements institutionnels - tels sont, tout comme d'autres pays émergents, les facteurs décisifs du maintien de la trajectoire d'émergence dans un contexte économique transnational, libéralisé, fortement concurrentiel et instable. Il m'importe moins ici de détailler ces points. Dans la tentative d'apporter « du nouveau » à l'entreprise de conceptualiser la notion d'émergence dans le contexte contemporain, je voudrais mettre en avance un point caractéristique de l'île Maurice, reproductible ailleurs et encore peu discuté dans le monde scientifique : celui de **l'activation des ressources territoriales spécifiques**. Les acteurs économiques mauriciens ont démontré leur capacité à mobiliser des ressources territoriales propres, spécifiques au territoire mauricien. Ainsi, la situation géostratégique de l'île Maurice dans le transport maritime entre l'Asie et l'Afrique fut exploitée par la création du port franc. Le centre off-shore bénéficia, entre autres, de sa position favorable dans les fuseaux horaires, autorisant les agents boursiers à agir simultanément sur les marchés européens et asiatiques. La situation géostratégique entre l'Afrique et l'Asie fait que le port franc a toutes chances de devenir la plaque tournante principale du commerce maritime dans l'océan Indien.

La combinaison particulière entre le passage du câble transcontinental de haut débit, reliant l'Europe, l'Afrique et l'Asie, le bon niveau d'éducation et le bilinguisme de sa population a favorisé la création de centres d'appel et autres services d'exportation. Ainsi, par exemple, des sociétés indiennes, anglophones, espèrent s'ouvrir les marchés francophones en utilisant ces atouts spécifiques. La beauté du paysage insulaire, combinée avec la bonne formation des employés et le climat accueillant de la société mauricienne permettent de miser sur l'attraction d'un tourisme de haut de gamme. La future plate-forme médicale va accueillir des médecins

indiens, la proximité culturelle avec l'Inde servant de facteur d'attraction. Restons, en dernier point, sur cette possibilité et capacité des acteurs mauriciens de mobiliser des acteurs étrangers, en capitalisant la proximité culturelle avec leurs différents pays d'origine. Des alliés d'origine européenne autant qu'indienne, des investisseurs africains et chinois ont pu être trouvés à travers des missions gouvernementales dans ces pays et des activités des différentes chambres mauriciennes de commerce (chinoise, tamile, musulmane etc.).⁶ Ils ont su tisser des liens favorables aux échanges et coopérations dans une économie mondialisée (voir Koop, 2008). Cet aspect d'ordre culturel dans les processus économiques n'est pas qu'une particularité de l'île Maurice et mérite attention.

Tous ces exemples montrent la mobilisation des ressources territoriales spécifiques à l'île Maurice. Au-delà des capacités d'imitation et d'innovation, il s'agit là d'une faculté de distinguer des ressources qui, seules ou en combinaison, seraient non reproductibles ailleurs et permettent ainsi d'échapper à la concurrence d'autres lieux et pays du monde (Gumuchian/Pequeur 2007). Ces considérations reposent sur le concept de la « spécificité territoriale » (Pecqueur 2008), qui élargit le débat actuel sur l'attractivité ou la compétitivité territoriale de manière innovante.

3. Les enjeux sociaux de l'émergence

Le maintien d'une certaine stabilité économique dans des conditions externes difficiles ne va malheureusement pas de pair avec celui de la structure sociale qui avait émergé à la fin de la première phase d'émergence. Pas tous les groupes socio-économiques du pays restent impliqués dans l'économie changeante. Les pertes massives d'emplois dans les deux anciens piliers économiques n'ont pas pu être compensées par la création d'emplois dans les nouveaux secteurs porteurs d'espoir. Le taux officiel de chômage a ré-augmenté constamment depuis 1991 et est passé de 2,3% à 8,5% en 2007 (CSO 2007), les plus touchés étant les femmes licenciées de la ZF et la jeune génération. Il se produit actuellement un *jobless-growth*, phénomène bien connu dans certains pays occidentaux. De surcroît, et beaucoup plus caractéristique pour la régulation actuelle du marché du travail, le nombre d'emplois précaires, délimités dans le temps et faiblement rémunérés, a augmenté considérablement. Certes, les postes spécialisés en informatique et autres domaines spécialisés sont bien rémunérés, mais les emplois précaires de service dans l'hôtellerie (jardinage, nettoyage etc.) et dans les centres d'appel, ainsi que de manutention dans le port franc prévalent. Le consensus social, maintenu pendant la phase du développement du type fordiste dans les secteurs économiques « classiques » (industrie sucrière, transport, port), n'est pas présent dans

⁶ Ainsi, pour citer un exemple, en 2001 et en 2004, les premiers ministres successifs se rendaient en Inde afin d'inviter ce pays nouvellement émergent à investir dans le secteur des NTIC à Maurice. Dans ce contexte l'histoire de la communauté indienne de l'île Maurice fut mobilisée, en évoquant « Mother India » et appelant Maurice « Chota Bharat » (petite Inde) dans leurs discours officiels (Osman, 2004). Il est difficile d'évaluer l'importance de cet élément émotionnel. Toujours est-il que l'Inde a accordé un crédit de 100 millions de dollars américains pour la construction de la *cybercité* et que certaines multinationales y ont ouvert des petites unités.

les nouveaux créneaux économiques. Ce manque donne naissance à une masse de *travailleurs pauvres* (Koop, 2004a). Par conséquent, on note, depuis la fin des années 1990, une ré-polarisation de la société mauricienne, accompagné du ré-appauvrissement des couches sociales n'ayant profité de l'essor qu'au plus bas de l'échelle.

La majorité des membres de la couche supérieure semble profiter désormais de la mondialisation. Les sociétés franco-mauriciennes, ainsi que quelques sociétés indo- et sino-mauriciennes sont aujourd'hui impliqués avec succès dans les multiples créneaux économiques qu'offre l'insertion de Maurice dans l'économie mondiale. Certains sont même devenus des multinationales, investissant dans les pays voisins comme Madagascar, les Seychelles, le Mozambique et la Tanzanie.

Or, la large couche moyenne qui s'était formée durant la période de l'essor économique se polarise de plus en plus depuis la fin des années 1990. Leur capital économique, culturel et social, n'est pas toujours suffisant pour leur permettre de s'adapter aux changements des conditions externes. Ainsi, on note, d'une part, qu'une partie de la jeune génération ayant un niveau d'éducation élevé profite de l'augmentation du nombre d'emplois bien payés nécessitant un haut degré de savoir-faire. De l'autre côté, une frange importante de cette même couche moyenne est touchée par une baisse réelle de leur pouvoir d'achat. Ce processus de ré-appauvrissement d'une partie de la couche moyenne a eu pour effet une augmentation du taux de pauvreté (relative) de 17,8% en 1991 à entre 22,7 et 31%.⁷ Les résultats d'une étude de cas sur la situation de la jeune génération des familles des travailleurs de plantation et des dockers illustrent parfaitement les tendances au ré-appauvrissement. Elle révèle que seulement 39,8% des ménages de la jeune génération disposent de revenus leur permettant une participation aux standards de vie qui se sont imposés à l'intérieur de cette couche sociale durant l'essor socio-économique. 60,2% n'arrivent plus à maintenir ces standards et subissent une "nouvelle pauvreté" qui se caractérise par différentes formes d'exclusion des standards de la société (Koop, 2004a).

La fragmentation sociale et les tendances au ré-appauvrissement d'une partie de la population ont des répercussions visibles sur la structure socio-spatiale. Des zones résidentielles des "gagnants de la mondialisation" s'étendent à grande vitesse dans les régions côtières prisées. Parallèlement, dans les régions rurales qui ont été prospères dans les années 1980, la pauvreté réapparaît de manière dispersée. Cette ré-émergence est directement liée à la fermeture d'usines de la ZF et sucrières. Dans ces espaces antérieurement homogènes se réalise subtilement une différenciation sociale. Quant aux endroits qui étaient déjà délaissés dans les années 1980 par l'essor économique, la pauvreté s'y est même aggravée. L'apparition de *squats* constitue la manifestation la plus visible de cette évolution (*figure 3*). L'émergence de ce phénomène est nouveau à l'île Maurice. Elle n'est non seulement preuve de phénomènes d'exclusion économique, mais aussi d'une **perte de cohésion sociale**. L'étude mentionnée ci-

⁷ Le résultat du croisement du revenu minimal pour vivre selon les standards de la société (pour l'année 2000) avec les résultats du *Continuous Multi Purpose Household Survey* (CMPHS) de l'année 2000 donne un taux de pauvreté de 31% [Koop, 2001]. Celui du revenu minimal pour l'année 2002 avec les résultats du *Household Budget Survey* 2001-2002, s'appuyant lui sur une autre base de données que le CMPHS, donne un taux à 22,7%.

dessus révèle que la majorité des personnes y vivant se vit forcé à s'y établir, car les membres de leurs familles élargies ne les soutenaient plus dans leur situation de précarité. A l'exclusion économique et l'exclusion institutionnelle (des « filets de sauvetage » du système public sont presque inexistantes) des individus touchés s'ajoute ainsi l'exclusion sociale. Il s'agit là de phénomènes sociétaux inconnus même durant la longue période de pauvreté des masses.

Conclusion

Pour une partie de la population mauricienne, l'amélioration de leurs conditions de vie n'a donc été qu'un phénomène éphémère. A la pauvreté de ces groupes socio-économiques s'ajoutent désormais des phénomènes d'exclusion. Comme dans la plupart des pays émergents, c'est donc surtout la soutenabilité sociale de l'essor économique qui est à mettre en question. En effet, la fragmentation sociale et socio-spatiale semble être un élément accompagnant l'émergence de pays dans les conditions contemporaines de la mondialisation. Que ce soit le Brésil, la Chine, la Russie ou l'Inde, ces pays montrent des inégalités territoriales et sociales très fortes. Contrairement au modèle du développement de rattrapage (révolu entre temps), supposant la création d'une situation de plein emploi, le consensus social entre secteur privé, public et syndicats ainsi que des États-providence efficaces, les modèles de développement contemporains semblent tous tourner autour de la question de l'intégration des territoires dans la mondialisation et négligent fortement la question de la répartition (régionale et sociale) des richesses (Koop, 2007a,b). Ainsi, les tentatives de construction d'un modèle d'émergence ne devraient pas perdre de vue le but de tout développement économique : le bien-être humain.

Bibliographie

Alber, J.C., 1988, Aspects de la production des identités ethniques à l'Ile Maurice, in Alber, J.C. (ed.), *Vivre au Pluriel*, La Réunion, p. 5-19.

Alladin, I., 1993, *Economic Miracle in the Indian Ocean: Can Mauritius Show the Way*, Editions de l'océan Indien, Port Louis.

Amilhat, A.-L./Koop, K., 2007, *Dynamiques territoriales et fractures socio-spatiales: pour une révision de l'approche territoriale au développement*, Communication, XLIIIe colloque de l'ASRDLF, Grenoble/Chambéry, 11-13 juillet 2007.

Assidon, E., 1990, « Ile Maurice. Ajustement et développement 1979-1989. Une dépendance extérieure protégées ». *Revue Tiers Monde*, 31(122), p.437-460.

Banque Mondiale, 2007, *Mauritius. Managing Change in a Changing World*. Country Economic Memorandum, Report No. 36196-MU. Washington, D.C.

Chazan-Gillig S./Widmer, I., 2001, « Circulation migratoire et délocalisations industrielles à l'Ile Maurice », *Sociétés Contemporaines*, n° 43, p. 81-120.

- Central Statistical Office (CSO), *Annual Digest of Statistics*, Port Louis.
- Darga, A. (1996) "Autonomous Economic and Social Development in Democracy : An Appreciation of the Mauritian Miracle", *Africa Development*, 21 (2-3), pp. 79-88.
- Gregoire, E., 2005, « Mondialisation : l'avenir incertain de l'île Maurice », *Outre-Terre*, 11(2), p. 529-543.
- Gumuchian, H./Pequeur, B. (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Economica, Paris.
- Hein, C. (1987). «Les zones franches industrielles dans les états insulaires : le cas de l'Île Maurice». *Îles tropicales: insularité, «insularisme»*. Bordeaux-Talence: CRET-CNRS, coll. «Îles et archipels», n° 8, p. 331-350.
- Kappel, R., 2000, „Afrika : Illusion ueber Entwicklung. Immer wieder Wolkenkuckucksheime“ *Entwicklung & Zusammenarbeit*, n°20, p. 340-341.
- Koop, K. (2008) « Diversité culturelle, économie et mondialisation : le cas de l'île Maurice », in AMILHAT, A., GAILLARD, J.C./GIAZZI, F., (2008) *Culture et développement : La durabilité renouvelée par l'approche interculturelle?* Publibook. A venir.
- Koop, K. (2007) « Les nouvelles fractures du monde et le défi pour la recherche sur les inégalités de développement », in *Cahiers du GEMDEV*, n°31, Paris, pp.183-196.
- Koop, K. (2004b) « L'île Maurice à l'ère de la mondialisation. Un modèle de développement de rattrapage ? » *Autrepart* (31), pp. 109-122.
- Koop, K. (2004a) *Globalisierung und Armutsentwicklung auf Mauritius*, FU/ZELF-Selbstverlag, Berlin.
- Lamusse, R., 1990, "The Achievements and Prospects of the Mauritius Export Processing Zone", in National Centre for Development Studies (éd.), *Indian Ocean Islands Development*, Indian Ocean Policy Papers, n° 2, P. 33-56.
- Leffler, U., 1988, *Mauritius. Abhängigkeit und Entwicklung einer Inselökonomie*, Hamburg.
- Lipietz, A., 1982, *De la nouvelle division internationale du travail à la crise du fordisme périphérique*, Cepaduro, Paris.
- Meade, J.E., 1968, *The Economic and Social Structure of Mauritius*, Port Louis.
- Pandit, K., 1995, Labour and Employment under the « NIC » Model of Development: Recent Evidence from Mauritius, *Singapore Journal of Tropical Geography*, 16(2), p. 158-180.
- Paratian, R. (1994) *La République de l'île Maurice dans le sillage de la délocalisation*, Paris: L'Harmattan, 334 p.
- Parnreiter, C./Novy, A./Fischer, K. (éd.), 1999, *Globalisierung und Peripherie. Umstrukturierung in Lateinamerika, Afrika und Asien*, Frankfurt a.M.
- Pecqueur, B., 2008, "Territorial Dynamics: Towards a New Model of Development Facing Globalisation", *Networks, Governance and Economic Development*, p. 30-29.
- Pike, A./Rodriguez-Pose, A./Tomaney, J., 2007, "What Kind of Local and Regional Development and for Whom ?", *Regional Studies*, 41(9), p. 1253-1269.
- Yin, P. (1992), *L'île Maurice et sa Zone Franche. La deuxième phase de développement*, Réduit, Ile Maurice.
- Woldekidan, B., 1994, *Export-led Growth in Mauritius*, Australia.

Annexes

Figure 1 - Augmentations salariales annuelles dans l'industrie sucrière pour les travailleurs des plantations entre 1987 et 1991

Année	Augmentation annuelle (en %)	
	Par le <i>Comité tripartite</i>	De plus par le <i>Permanent Arbitration Board</i>
1987	0	15.0
1988	15.0	-
1989	0	-
1990	11.0	18.0
1991	10.0	-

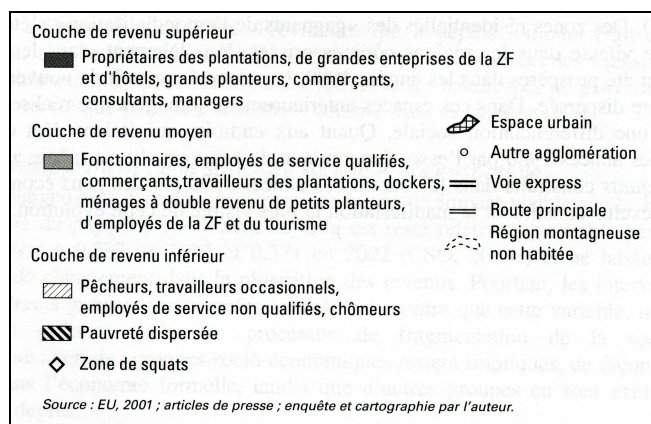
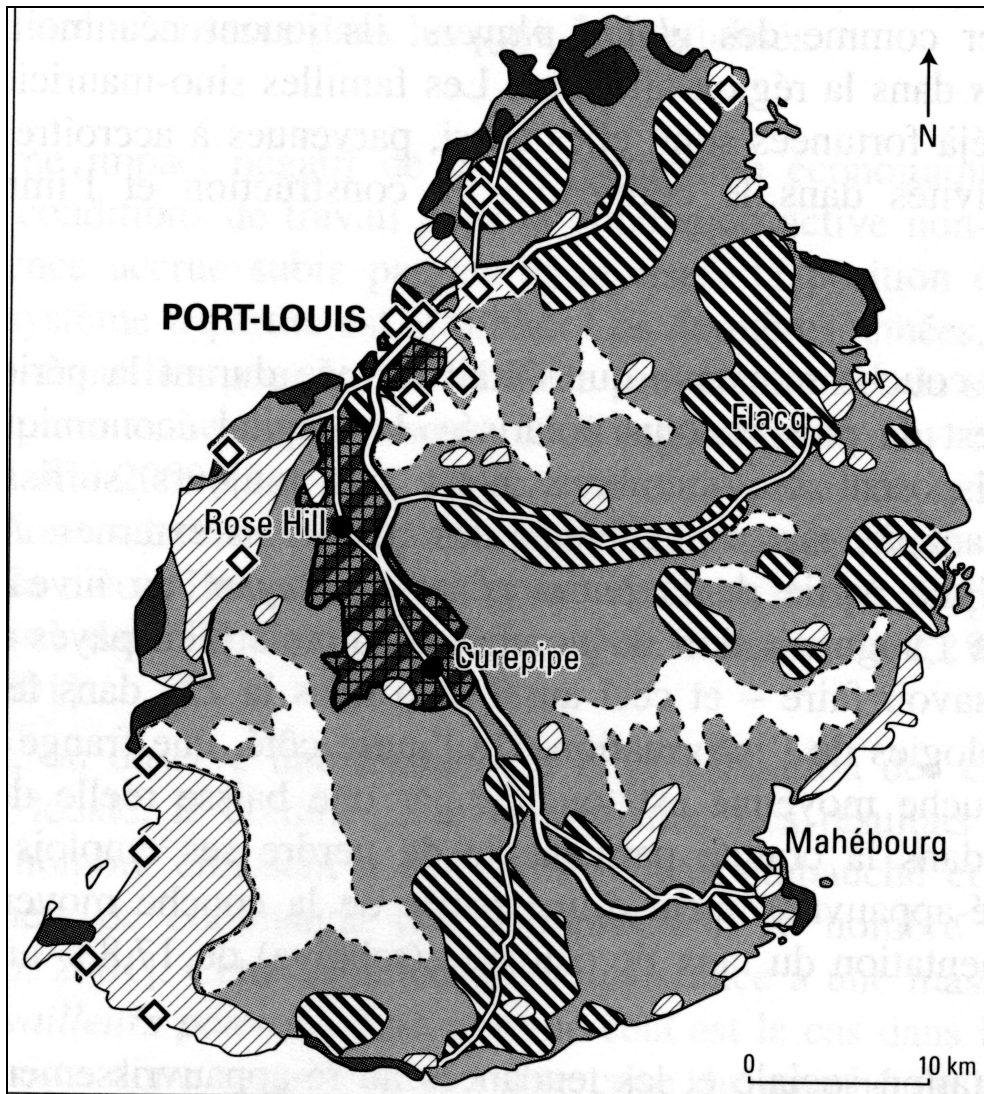
Source : PROSI, 1999

Figure 2 - Origines des cent entreprises les plus importantes de l'île Maurice

Origine	Nombre (%)
Franco-mauricienne	50%
Sino-mauricienne	15%
Etrangère	15%
Indo-mauricienne (musulmane)	10%
Indo-mauricienne (hindoue)	5%
Etatique	5%
Total	100%

Source : Business Magazine, 2006

Figure 3 – Structure socio-spatiale à l’île Maurice en 2000



Source : Koop, 2004b